erre qu'il a rapport a sunication , e succès. Is en qu'els perciale ou

es travau

obre et laeux à tro-s

énumérées du prix

vente en ur cent de soit payé

date de la s sur 2 la t jusqu'à

mettre en le égale à

du, en un au moins ar annes, autorisades cinq moins 20 ; pouvant rois acres es,

défriche

les clòtion sera

> pendant autor sé ur te ta

rent, en ligne directe ascendante ou descendante ou par succession "ab intestat", et dans ce cas, le donataire ou l'héritier s ront soumis à la même prohibition que l'acquéreur primitif.

Les lettres patentes ne seront émises, dans aucun cas, avant conq ans et à compter de la date de la vente, ni avant l'accompissement de toutes les conditions d'icelle.

Toute personne qui a obtenu pour fins de colonisation, tant en vertu des lois antérieures qu'en vertu de la présente loi, la quantité d'acres de terre alors permise, ne peut en obtenir plus, tant qu'elle n'a pas fait émettre des lettres patentes pour les terres qu'elle détient sous billet de location, et, tant qu'au moins la moitié des dites terres n'a pas été mise en culture. Néanmoins, tout concessionnaire qui, ayant obtenu une première concession de cent acres, fait devant l'agent une déclaration attestée sous serment qu'il est père d'au moins quatre enfants n'ayant pas atteint l'âge de seize ans, a droit à une nouvelle concession de cent acres.

LISTE OFFICIELLE DES LOTS NON VENDUS.

La liste suivante indique les endroits où les colons devront se diriger.

Cantons.	Lots non vendus.
Dalmas	 250
Dolbeau	 303
Dufferin	 184
Delisle	 11
Girard	 195
Garnier	 184
Taillon	 219

DESCRIPTION DES CANTONS.

DALMAS. (28,481 acres). Canton généralement peu accidenté et bien propre à la culture. Situé entre les deux Péribonka, il est en outre coupé d'une multitude de petits ruisseaux qui en entretiennent la fertilité. L'église et le village de Saint-Edouard sont situés sur le bord de la Grande-Péribonka, rang II. C'est une paroisse florissante et susceptible d'un grand dévelopement. La partie est du canton se trouve dans la nouvelle colonie de Honfleur, dont le centre se trouve sur le VIème rang Taillon. — 250 lots environ non vendus.

Dolbeau. (32,117 acres). Très beau canton de terrains unis et exempts de roche, situé entre les rivières Mistassini et Petite Péribonka. Le territoire est partagé entre les paroisses de Saint-Michel et de Saint-Edouard. Il y a encore un grand nombre de lots disponibles et 80% est rès propre à la culture. Les chemins de colonisation sont prolongés tous les ans, et ils couvriront bientôt tout le canton. — 303 lots encore non vendus.